

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

1 an 2 mois 6 mois 3 mois
Suisse Fr. 2.50 1.50 1.00 0.75
Etranger 4.00 2.50 1.75 1.25

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèques postal 114 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue SAINT-PIERRE

PREX DES ANNONCES

Quotidiens	1 ^{er} insertion 30 cent.	la ligne 1
Sablon	15	20
Etranger	25	30
Économique	30	40

Nouvelles du jour

La politique extérieure de M. Nitti. Un nouveau parti catholique allemand.

Il est des Italiens fort mécontents de M. Nitti et de sa politique étrangère qu'ils qualifient de politique de renoncement et d'humiliation. A propos des conférences de San-Remo, ils ont même parlé d'un Caporetto diplomatique. Ils reprochent surtout à M. Nitti d'avoir sacrifié les aspirations nationales en Orient, de n'avoir rien obtenu ou presque rien dans le partage de la Turquie. Ils auraient voulu que l'Italie annexât Smyrne, Adalia, Adana, Alexandrette avec tout le hinterland jusqu'à Brousse. Ils auraient voulu le mandat italien pour l'Arménie.

Les Italiens qui parlent ainsi sont heureusement une minorité. L'opinion publique en juge autrement. M. Nitti a exprimé un état d'âme devenu pour ainsi dire général en Italie, et complètement différent de celui qui existait pendant la guerre. Le peuple italien comprend la nécessité de restaurer le plus tôt possible la paix et l'esprit de paix en Europe, et, si des sacrifices sont nécessaires pour arriver à ce but, il est prêt à les faire. Il est résigné à les subir pour liquider le plus rapidement possible la question de Fiume et de l'Adriatique. D'ailleurs, l'Italie a obtenu ce qu'elle voulait; elle a achevé son unité, annexé les terres « irrédentes ». Comme le dit le *Corriere de Milan*, elle a presque partout atteint ses frontières naturelles; en quelques endroits elle les a même dépassées. « Si, par nécessité, elle a renoncé à réunir quelques milliers d'Italiens, par contre elle s'est vue dans la même nécessité d'englober 600,000 étrangers environ. »

S'adressant aux nationalistes chauvins et exaltés, le *Corriere* déclare que la politique modérée de M. Nitti est bien préférable à des conquêtes de territoires très belles sur le papier, mais sanglantes, éphémères et dévouées d'hommes et de milliards. San-Remo n'a pas été un Caporetto diplomatique pour l'Italie. M. Nitti en est revenu peut-être les mains vides, mais grand dans l'opinion publique des deux mondes. La grande presse d'Amérique et d'Angleterre, pour ne parler que de celle-là, lui adresse les compliments les plus flatteurs.

La scission dont le parti catholique allemand était menacé est consommée. Un nouveau parti est en train de se constituer dans la Prusse rhénane sous le nom de parti populaire chrétien. Il appelle à lui les catholiques qui trouvent que le Centre a fait trop de concessions au programme révolutionnaire. Nous avons noté les symptômes de ce mécontentement au fur et à mesure qu'il s'est révélé. Les promoteurs du nouveau parti catholique ont résumé leurs griefs dans un appel que la *Gazette populaire de Cologne* a publié bien contre son gré, en page d'annonces.

Le parti populaire chrétien se proclame le parti du droit, de l'ordre et de la vraie liberté. Son manifeste dit que les catholiques ont suivi avec inquiétude, depuis novembre 1918, l'évolution du parti du Centre vers la gauche, la tendance libérale-socialiste de sa politique, l'abandon de plus en plus marqué de la ligne des principes chrétiens. Les altérations du sens conservateur dans le Centre catholique datent d'ailleurs de plus loin, font observer les auteurs du manifeste. Pendant la guerre déjà, disent-ils, le Centre a montré de la confusion dans les idées et de l'illogisme; à propos de la question de la paix, il s'est laissé entraîner par M. Erzberger dans le sillage du parti socialiste et a perdu la maîtrise de ses actes. A la suite de la révolution, il parut se ressaisir; pour les élections à l'Assemblée nationale, il avait pris comme mot d'ordre: lutte à fond contre le parti socialiste. Tous les catholiques se sentirent soulagés en entendant ce cri de guerre; ils marchèrent au scrutin avec enthousiasme. Mais, au lendemain de la bataille, que vit-on? Les chefs du Centre tendre la main à l'adversaire irréconciliable de la veille et former avec lui une coalition gouvernementale. Dès ce moment, le parti catholique a fait à l'ennemi concession sur concession; il a accepté une constitution athée; il s'est ac-

commodé d'une solution pleine de périls en ce qui concerne l'enseignement religieux scolaire et l'éducation chrétienne; il a admis la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Bref, il a pactisé avec le socialisme, que Léon XIII appelle « l'hérésie la plus dangereuse de notre époque », avec ce socialisme qui vise ouvertement à la déchristianisation du peuple et qui poursuit son plan antireligieux derrière le paravent de la collaboration avec les catholiques.

De l'avis des promoteurs du nouveau parti catholique, le Centre est engagé sur une voie fatale où il n'est plus possible de le suivre. Le parti socialiste se porte de plus en plus aux idées extrêmes; il va passer, un de ces jours prochains, avec armes et bagages dans le camp de Léning. On essaiera de le retenir par de nouvelles concessions et ainsi s'en iront lambeau par lambeau les derniers restes de principes catholiques que le Centre a conservés. On sacrifiera les libertés civiques, la liberté des consciences, le droit de propriété; on immolera sur l'autel de la collaboration le droit d'existence de la classe bourgeoise; on ira même jusqu'à sacrifier la liberté de l'Eglise.

Les adhérents du mouvement séparatiste ne veulent pas se laisser amener à cette abdication totale. Ils avaient d'abord pour plan de créer un foyer de résistance sans sortir du parti du Centre; ils espéraient réformer le cours de la politique officielle; à cette fin, ils ont proposé aux autorités du parti des conférences où l'on déciderait de revenir à la ligne de conduite traditionnelle. N'ayant pas obtenu satisfaction, ils ont décidé de constituer un parti propre.

La *Gazette populaire de Cologne* répond aux reproches des dissidents touchant les intérêts que le Centre n'a pas su sauvegarder, en disant qu'on a du moins sauvé quelque chose en agissant comme on l'a fait, au lieu qu'on aurait tout perdu en prenant une autre attitude.

Mais les dissidents contestent la supposition et affirment que l'opportunisme n'est qu'une défaite qui traîne en longueur.

La joie des juifs nationalistes au sujet de la décision de la conférence de San-Remo relative à la question de Palestine a été troublée par une affligeante nouvelle arrivée de Jérusalem, celle du massacre d'Israélites auquel les Arabes se sont livrés à l'occasion d'une de leurs fêtes religieuses.

On mande de Jaffa à ce sujet les détails suivants:

Les musulmans de Terre-Sainte ont accompli ces jours derniers leur pèlerinage traditionnel au tombeau de Moïse, près du Jourdain. Ils étaient venus en foule et les juifs avaient grand sujet d'appréhender cette rencontre, car les musulmans de Syrie sont en grande effervescence depuis que les juifs ont une situation privilégiée en Palestine; il y a eu déjà des manifestations mouvementées à ce sujet. Les craintes des Israélites n'étaient que trop fondées. Les Arabes tirent des meetings dans lesquels ils firent entendre leurs revendications nationales et acclamèrent l'émir Faïçal, le nouveau roi de Syrie, en même temps qu'ils honnissaient les juifs. L'atmosphère se chargea ainsi d'électricité et bientôt l'orage éclata. Les musulmans envahirent les quartiers juifs et commencèrent une horrible chasse à l'homme, accompagnée de dévastations et de pillages.

Les relations juives des événements expriment la surprise douloureuse des victimes au sujet de l'attitude des autorités britanniques. Celles-ci n'auraient rien fait pour protéger les juifs; elles auraient plutôt contrarié les plans de défense que les notables Israélites avaient conçus. Des soldats hindous ont même fusillé deux jeunes Israélites qui s'étaient munis d'armes pour résister aux mahométans. Huit juifs ont été tués; deux cents environ ont été cruellement maltraités; une synagogue a été incendiée; le livre de la loi a été souillé et brûlé.

La correspondance Israélite qui donne ces détails dit que Jérusalem n'avait pas vu de

scènes aussi sauvages depuis les temps de la conquête arabe.

Les juifs palestiniens sont en ce moment occupés à élire leur assemblée de notables, qui sera le parlement provisoire de la nation.

La Société des nations

Son but

Les grandes lignes du pacte de Versailles sont connues: il veut substituer au système de l'équilibre des forces un état politique basé sur le droit. Pour atteindre son but, il remplace, d'une part, dans la solution des contestations entre Etats, les hasards toujours dangereux des conversations diplomatiques par une procédure ingénieusement organisée, et il prévoit, d'autre part, des institutions communes dans le domaine du commerce, de l'hygiène publique, et plus spécialement du travail, qui, en fortifiant la solidarité internationale, favoriseront aussi la paix du monde.

Le pacte de Versailles n'a pas la prétention de supprimer toutes les guerres, mais il doit, selon l'expression de M. le Président de la Confédération, tendre tant d'embûches à la guerre qu'il la rendra presque impossible; il interdit spécialement la surprise qui, au cours du dernier siècle et en celui-ci, a fait éclater les luttes les plus meurtrières: guerre de 1870, guerre des Balkans, guerre mondiale, dont nous sortons à peine. Il veut que, avant de s'aborder les armes à la main, les peuples puissent être jugés de l'objet de leurs querelles.

Mais le traité est victime des circonstances dans lesquelles il est né. Après quinze ans de la plus atroce des guerres, l'humanité, fatiguée, saignée, avait rêvé l'absolu: on s'était imaginé que la paix allait, sous la forme d'un ange, descendre sur la terre pour y régner toujours, et la déception fut grandiose, quittant le domaine de l'absolu, on se mit à bâtir sur les réalités de notre pauvre monde. L'œuvre de Versailles est construite, en effet, sur les contingences et les données de l'expérience. Elle porte la marque du génie pratique des Anglo-Saxons, auquel le génie de la vieille Suisse est si prochainement apparenté, lorsqu'il n'est pas contaminé par le doctrinarisme jacobin. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé la méthode du pacte de Versailles aux anciennes alliances du Corps helvétique.

Certes, ce pacte n'est pas parfait, mais plus on l'examine, plus on arrive à se convaincre qu'il était difficile de commencer autrement. Avec toutes ses lacunes et tous ses défauts, il est encore l'œuvre la plus grande qui ait été entreprise jusqu'ici par des hommes d'Etat pour assurer la paix de l'humanité.

Objections principales

contre notre adhésion à la Société des nations

L'objection la plus franche contre notre adhésion à la Société des nations est celle des socialistes. Ils voient dans cette Ligue une concurrence dangereuse pour l'Internationale de Moscou dont ils ont rêvé la réalisation. Cette objection ne peut guère être discutée; il est vain de vouloir se retrouver dans un débat alors qu'on a bifurqué à un carrefour déjà lointain, mais les craintes mêmes des partisans du bolchévisme cosmopolite doivent être pour nous populations un argument vigoureux en faveur de notre adhésion.

Les autres objections sont diverses: il en est de générales; il en est d'autres qui sont plus spécifiquement suisses.

Les adversaires de notre adhésion disent en première ligne: « Le Pacte est intimement lié au traité de paix, et, en adhérant au Pacte, nous reconnaissons le traité; bien plus, nous en assurons l'exécution, car l'article 10 prévoit que les Etats signataires se garantiront mutuellement l'intégrité de leur territoire. » Il est étonnant que le pacte de la Société des nations ait pu être constitué tranquillement autour du tapis vert par des diplomates qui n'auraient pas été hantés par les souvenirs de la guerre; mais ceux qui voudraient faire de ces préférences des réalités nous semblent ou trop simplistes, ou trop doctrinaires; ils oublient qu'une œuvre d'une telle envergure ne peut naître qu'après une grande guerre ou un grand bouleversement social; la société, elle aussi, n'étant que dans la douleur. Seuls, ceux qui avaient encore la force, les vainqueurs, pouvaient d'ailleurs essayer de mettre debout la Société des nations. Celle-ci n'est pas, en réalité, une société des vainqueurs qui veulent s'assurer mutuellement leurs gains. L'article 10 n'a pas la portée que, dans la polémique, on a cherché à lui donner. Cet article se borne à protéger contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale des membres de la Société; cette disposition était nécessaire dans une organisation qui veut combattre les guerres et exclure en tout état de cause les guerres de surprise. Mais, il ne s'agit en aucune manière de garantir les sociétaires contre toute modification, et l'article 19 dit,

au contraire, expressément, que l'Assemblée peut, de temps à autre, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen.

Les fondateurs de la Société des nations ont clairement exprimé leur désir d'universalité, et ce désir est, d'ailleurs, bien prêt de se réaliser, puisque la Ligue englobe déjà approximativement les huit dixèmes de l'humanité. Les puissances centrales sont encore, il est vrai, à l'écart, mais leur entrée est prévue, et plusieurs grands pays, tels le Japon, l'Angleterre, l'Italie insistent pour accélérer la réception de l'Allemagne et de l'Autriche. Peut-être eût-il été plus sage et plus facile de les admettre immédiatement. Il faut comprendre toutefois que, dans les circonstances actuelles, une période transitoire était inévitable. Il était difficile de réunir du jour au lendemain les vainqueurs et les vaincus, et il était compréhensible que l'Entente demandât au préalable à ses ennemis d'hier un commencement d'exécution du traité de paix. Mais la question du traité et celle du Pacte n'en restent pas moins distinctes. On peut adhérer à celui-ci en critiquant celui-là, et c'est se laisser guider par le sentiment plus que par la raison, c'est regarder vers le passé stérile plus que vers l'avenir fécond que de rejeter la Société des nations parce qu'elle a vu le jour en même temps qu'un traité de paix qu'on n'approuve pas.

Les adversaires de l'adhésion objectent, d'autre part, que les grandes puissances victorieuses se sont taillé la part du lion, puisqu'elles ont occupé 5 sièges sur 9 dans le Conseil de la Ligue. Il faut observer tout d'abord que ce chiffre n'est pas en disproportion numérique avec la population de ces grands pays, mais il faut rappeler surtout que tous les Etats pourront envoyer un représentant au Conseil, lorsque leurs intérêts seront en jeu, et que l'article 4 du traité prévoit pour l'Assemblée — à laquelle toutes les nations seront représentées également et qui, d'ailleurs, à la demande des intéressés pourront fonctionner en lieu et place du Conseil — la faculté de désigner à la majorité d'autres représentants permanents au Conseil et d'augmenter le nombre des membres élus.

Nous examinerons dans un prochain article les objections spécifiquement suisses qui sont faites à notre adhésion à la Ligue des nations.

E. Perrier.

LA VOTATION DU 16 MAI

La Chambre suisse du commerce

CONSIDÉRANT:

que la Suisse, fidèle à sa neutralité permanente librement instituée par elle, observe constamment une politique pacifique générale;

que la Société des nations constitue le premier grand pas pour rendre commun à tous les peuples l'idéal suisse de régler les relations et les conflits internationaux sur la base de la paix et du droit;

que le Conseil de la Société des nations a confirmé solennellement et sans réserves la neutralité militaire de la Suisse;

que le refus de collaborer à l'effort sérieux des peuples de restreindre les guerres dans la mesure du possible serait abandonner la voie tracée par la tradition suisse des derniers siècles;

qu'en présence des multiples relations internationales de la Suisse il serait injustifiable et surtout incompatible avec l'idée démocratique qu'elle veut se mettre en dehors de la nouvelle organisation des peuples;

persuadée que l'accession de la Suisse contribuera à faciliter et à accélérer le perfectionnement de la Société des nations et l'apanouissement complet de l'idée qui est à sa base;

reconnaisant que, du point de vue économique aussi, une situation isolée de la Suisse ne saurait se concevoir;

que la Suisse est éminemment intéressée aux tâches générales et économiques de la Société des nations et paraît appelée et obligée, par sa situation et son histoire, à collaborer à leur solution;

que la Suisse, en demeurant à l'écart de la Société des nations, rencontrerait sous tous les rapports plus de difficultés dans l'accomplissement de ses tâches, aussi bien dans le domaine national qu'international;

s'estime obligée, par devoir patriotique comme par ses tâches spéciales, d'inviter les maîtres représentés par l'Union suisse du Commerce et de l'Industrie, et le peuple suisse entier à se prononcer avec conviction le 16 mai 1920 pour l'accession de la Suisse à la Société des nations.

NÉCROLOGIE

† M. Ernest Abbet

On nous annonce de Riddes (Valais) la mort de M. E. Abbet, à l'âge de 72 ans. M. E. Abbet était le frère de Mgr Jules-Maurice Abbet, évêque de Sion. Docteur en médecine, M. Abbet n'avait cependant jamais pratiqué son art et avait passé presque toute sa vie à Vienne

où il était professeur de langues. M. Abbet était rentré au pays depuis la deuxième année de la guerre. D'une santé qui paraissait florissante, M. Abbet a été cependant enlevé en quelques heures: la veille de sa mort il s'était rendu à Sion où il avait conservé quelques relations et où il comptait s'établir définitivement sous peu.

Les menées irrédentistes au Tessin

Lugano, 3 mai.

L'effronterie est parfois de l'habileté. C'est ce que doit s'être dit l'Adula de Bellinzona, en publiant, dans son numéro du 1^{er} mai, les passages suivants d'une lettre du fameux multi-millionnaire Adolphe Carmine, paru dernièrement dans l'Italia de San-Francisco (Californie), sous le titre: *L'irredentisme au Tessin*.

« Comme conséquence de la guerre, il s'est développé au Tessin un mouvement irrédentiste visant à réaliser, un jour, le rêve de s'unir à l'Italie. Ne vous en étonnez pas. Il en est vraiment ainsi et, au surplus, c'est un Tessin pur sang qui vous l'annonce. L'affaire en est à ses débuts et il faut l'appuyer de toutes nos forces et par tous nos moyens. Il s'est déjà constitué des sections de la « Société Dante Alighieri » à Lugano et à Bellinzona. Une petite feuille irrédentiste paraît hebdomadairement, à Bellinzona; elle s'appelle *Adula*.

« Il faudrait que la Colonie tessinoise de San-Francisco, importante et nombreuse, comprenne que notre mouvement vise à la dégrèse de nos qualités ethniques contre l'invasion tudesque et la germanisation du Tessin. Imaginez-vous le danger d'un Tessin allemand à une heure de chemin de fer de Milan!

« Il y a quelque temps, je me suis rendu en Italie, avec une commission d'étudiants tessinois de la Société des Goliards et je suis allé à Rome. Là, nous fûmes présentés par l'ancien maire de Rome, le prince Costanza, au Capitole, à Gabriel d'Annunzio... Nous Tessinois, nous expliquâmes notre situation. Cette situation, la voici: La nation italienne au Tessin est opprimée par la majorité tudesque; entre Italiens suisses et Allemands suisses, il y a haine et mépris; nous sommes abâtardis et absorbés lentement par les autres. Les Tessinois finiront par disparaître s'ils sont laissés seuls et sans protection.

Voilà ce que publie l'Adula. Cette divulgation fait une lumière éblouissante sur le but de certaine propagande de presse et sur l'esprit du goliardisme tessinois.

L'Adula l'a si bien compris qu'elle a jugé prudent de prendre les devants, en ajoutant comme commentaire: « Naturellement, aucun parmi nous ne croit que M. Adolphe Carmine doive être pris au sérieux dans cette nouvelle incartade. C'est une façon élégante de jeter à l'eau le mécano généreux devenu abominablement encombrant par la publication indiscrète de sa lettre.

Mais le titre que l'Adula a donné à son article est lui-même un aveu: « *Dagli amici mi guardi Iddio* », c'est-à-dire: Dieu me garde de mes amis!

« Maintenant, que des âmes candides disent encore qu'il n'y a pas un clan irrédentiste au Tessin!

On mande de Lugano au *Journal de Genève*, au sujet de ces faits:

« Depuis longtemps on avait des soupçons sur l'action antihelvétique et irrédentiste de quelques comités et cercles d'intellectuels qui se formaient au Tessin et du journal hebdomadaire l'Adula, mais on ne possédait pas de preuves directes sur la nature des buts réels de ces comités et de ce journal. Leur action s'est intensifiée au commencement de 1919, lorsqu'un des nouveaux riches de la guerre, M. Adolphe Carmine, de l'Amérique, où il avait amassé une jolie fortune, rentra à Bellinzona, sa ville natale, et ouvrit assez largement sa bourse à la propagande de l'Adula et des comités irrédentistes.

Le *Journal de Genève* reproduit ensuite la lettre de M. Carmine, puis il ajoute:

« Dans son numéro du 1^{er} mai, l'Adula se défend: elle dit que personne ne voudra prendre M. Carmine au sérieux. Ce jeune millionnaire de guerre était cependant très au plus grand sérieux par l'Adula elle-même lorsqu'il fournissait les fonds à la propagande irrédentiste. D'ailleurs plusieurs des faits par lui cités sont notoirement vrais, la visite, par exemple, de étudiants goliardiques à d'Annunzio. Il paraît que celui-ci, occupé peut-être par les affaires de la Dalmatie et de Fiume, ne fit pas grand cas de cette démarche des étudiants tessinois pilotés par M. Carmine. Mais elle reste quand même déplorable: il ne manquait plus au bonheur de la Suisse qu'une petite expédition de d'Annunzio dans le Tessin! Du reste, la fameuse dépêche envoyée ces jours derniers à M. Orlando par quelques étudiants tessinois résidant à Rome, lesquels disaient que, en Suisse,

ils se considéraient comme en exil, parlait assez clair.

On nous écrit encore de Lugano, le 3 mai :

Le Messaggero ticinèse s'occupe de la lettre de M. Adolphe Garmino, publiée par l'Italia de San-Franisco. Le journal demande au gouvernement tessinois, et surtout au département de l'éducation publique, « s'ils entendent se rendre les complices d'une grave campagne antisuisse. L'autorité supérieure sait que des chefs du mouvement sont des fonctionnaires de l'enseignement ; que le Grand Séoussi de la société Dante Alighieri, à Bellinzone, est le directeur de l'Ecole technique cantonale de cette ville, en même temps que le bras droit de la directrice de l'Adula, laquelle est inspectrice des jardins d'enfants du canton. »

« Le programme fédéraliste, conclut le Messaggero, a été exposé par une personne on ne peut mieux informée, par M. Garmino lui-même. C'est l'heure, pour les autorités, de parler clairement. »

M. MOTTA AU LOCLE

On nous écrit du Locle :

Dans nos centres industriels, une grande activité règne dans les partis politiques. La grève des maçons donne lieu à des manifestations que les meneurs socialistes cherchent à exploiter. Le conseil communal vient de prendre position en faveur des grévistes en procurant à ceux-ci des travaux de la commune. On espère que le conflit sera prochainement résolu par un compromis de l'Office arbitral de Brune.

La fête du 1er mai s'est déroulée par un beau temps et avec calme. Un cortège d'environ 700 personnes, composé pour la moitié de femmes et d'enfants, a parcouru les rues de notre ville pour se rendre au temple français, où plusieurs orateurs ont préconisé la socialisation des moyens de production.

Le soir, il y a eu concert au Casino.

Le lendemain, dimanche, changement de décors. On voit de toutes parts surgir des drapeaux pour souhaiter la bienvenue à M. Motta, président de la Confédération, venu, sur l'invitation du parti progressiste, pour faire une conférence sur la Société des nations. Un cortège de plus de 1200 personnes, entièrement composé d'hommes, a assisté à la réception et s'est rendu au temple où devait avoir lieu la conférence. Plus de 2000 personnes s'écoraient dans l'enceinte. M. Motta fit un magnifique discours.

Notre conseil communal socialiste n'a pas voulu se faire représenter à cette manifestation, ce dont un orateur s'est excusé auprès de M. Motta ; celui-ci a répondu qu'il n'était pas venu pour saluer quelques politiciens, mais pour prendre contact avec le peuple qu'il aime.

Menace de grève sur la ligne Montreux-Oberland

Le personnel de la C^o Montreux-Oberland venant de commettre une faute, avant d'envisager la cessation du travail, il a décidé de demander l'intervention des gouvernements cantonaux pour arriver à une solution équitable des conditions de salaires. Le personnel réclame, pour 1920, des allocations de 1700 à 1900 francs.

Ils n'étaient que dix-sept !

On nous écrit de Lugano, le 3 mai : Hier, à Bellinzone, après la séance de gala d'avant midi du Grand Conseil, en l'honneur du sculpteur Vela, devait avoir lieu, l'après-midi, une séance régulière de notre Assemblée législative. Mais, à 2 h. 30, il n'y avait que 17 députés : tous les autres avaient préféré rester dans le milieu plus confortable de Thôtél Métropole, où avait été servi le banquet. Parmi les 17, se trouvaient presque tous les anciens : M. le D^e Bonzanigo, M. Borella, M. Louis Colombi, M. Gabuzzi, M. Gallacchi, M. Perucchi.

Calendrier

Jeudi 6 mai
Félicité JEAN DEVAUT LA PORTE LATINE

LETTRE D'ESPAGNE

L'éternelle crise

Madrid, 2 mai.

Depuis que je parle des faits concernant l'Espagne, et il y a beau temps de cela, dans diverses revues et journaux, j'ai peut-être dit vingt fois : ce pays traverse une crise grave. Je pourrais le répéter encore aujourd'hui et j'aurais plus raison encore, sans que demain rien soit changé, ni en bien, ni en mal, à l'état présent.

Pourquoi cela ? Je cherche la raison profonde de cet état perpétuel de médiocrité, presque de misère. Je n'en trouve pas d'autre que le défaut de sens civique dans la nation. La masse ne s'intéresse pas aux problèmes de politique extérieure, ni intérieure, et préfère les corridas de toros aux débats parlementaires. Elle a le plus profond dédain, presque du mépris, pour les politiciens de droite ou de gauche. Elle les croit d'accord pour la gruger et l'exploiter. La presse d'idées, celle qui n'a pas beaucoup de lecteurs, mais qui stimule les gouvernements et les partis par ses critiques, par ses rêves, et, au besoin, par ses violences, n'existe pas.

La presse de droite n'exprime que la satisfaction du statu quo, ou les luttes intestines des trois ou quatre groupes qui forment le parti conservateur ; la presse de gauche monarchique est encore plus étroite.

Quant à la presse républicaine, elle est comme le parti dont elle est l'organe, sans partisans sincères et sans lecteurs. En dehors d'une oligarchie, état-major sans soldats, il n'y a qu'une poignée de républicains sincères en Espagne. Si cette oligarchie triomphait, elle ne pourrait pas gouverner, n'ayant pas d'appui dans l'opinion. En Espagne, le peuple se moque des républicains, en les traitant de faiseurs ; il est, en majorité, sans aucun sens de gouvernement.

C'est parmi une tourbe tendant à l'anarchie que le socialisme recrute des partisans. Mais il est lui-même foncièrement impuissant, car il n'arrive pas à organiser et à grouper les ouvriers. Le syndicalisme essaye bien d'implanter ses idées de luttes de classes, de mépris de la politique et du recours à la seule force matérielle pour avoir raison des résistances ; il ne peut y réussir que dans un ou deux centres très industriels et encore là, il se heurte à l'opposition que ses procédés anarchisants suscitent chez les ouvriers intelligents qui, avant de tuer leurs patrons, ont besoin de vivre et d'entretenir leur famille. Et puis, il a la Guardia civil... Celle-ci est depuis longtemps l'élément le plus résistant de l'armature espagnole. Grâce à la Guardia civil qui se dresse contre les fauteurs ou auteurs de désordre, et qui en viendra à bout partout, sauf dans deux ou trois grandes villes, la situation actuelle de l'Espagne (déséquilibrée, instable, sans direction précise dans un sens ou dans l'autre, peut durer encore des mois et des mois.

Nous assistons maintenant à une crise parlementaire. On sait que le cabinet Allendalazar ne vivait que du consentement mutuel de tous les partis, qui, les uns et les autres, se sentent impuissants à le remplacer. C'était un ministère d'affaires courantes, sans prestige, sans programme, gouvernant tant bien que mal, en attendant qu'on trouvât un vrai chef.

Quel sera ce chef ? Manra, flanqué de Dato, avec ou sans La Cierva, ou Romanones, et Garcia Prieto avec ou sans Alba ? Melquiades Alvarez, avec ou sans Lerroux, formant un ministère à éléments républicains qui acceptent la monarchie ? En tous cas, chacun de ces messieurs prétend bien, s'il est appelé par le roi à constituer un cabinet, obtenir l'éternel décret de dissolution pour avoir des Cortès à son image et à sa ressemblance. Et le jeu se poursuit. Sanchez Molina.

Madrid, 5 mai.

(Havas.) — M. Dato, qui a été appelé par le roi pour former le nouveau cabinet, a déclaré aux journalistes qu'il continuait ses dé-

marches pour former un cabinet en cherchant, en ce qui concerne la question des chemins de fer, une formule qui satisfasse les compagnies et soit acceptée par M. La Cierva. S'il y arrive, M. La Cierva pourrait désigner deux de ses amis pour le cabinet.

Les métallurgistes français en grève

Paris, 5 mai.

(Havas.) — Le Syndicat des ouvriers sur métaux de la Seine, pour soutenir la Confédération générale du travail, pour protester contre les mesures de police prises à l'occasion du premier mai, pour protester contre les arrestations faites et celles qui sont prévues, vient de décider la grève générale des industries métallurgistes de la région de Paris. Cette grève doit être effective à dater de demain matin, jeudi.

L'insurrection au Mexique

El Paso, 5 mai.

(Havas.) — Les rebelles de la Sonora sont entrés à Juarez. Les chefs des troupes rebelles ont interdit le pillage. Ils ont annoncé que les étrangers ne seraient pas molestés. Le général Calles mobilise 6000 hommes pour marcher sur Chihuahua, première étape vers la capitale.

La conférence de Spa

Milan, 4 mai.

Parlant du congrès qui doit avoir lieu à Spa, la Tribuna écrit qu'il n'est pas encore certain que M. Nitzi y participe à cause des travaux parlementaires qui auront lieu à peu près à la même époque. M. Nitzi aurait préféré confier à M. Scialoja, ministre des affaires étrangères, le mandat de représenter l'Italie à la conférence belge, si MM. Lloyd George et Millerand n'avaient pas déclaré qu'ils y participeraient personnellement et n'avaient pas insisté vivement pour que le premier ministre italien soit également présent. Si la conférence revêt le caractère d'une réunion des chefs de gouvernement à l'instar de celle de San-Rémo, il est à présumer que M. Nitzi ne pourra s'abstenir d'y participer.

Italie et Yougo-Slavie

Milan, 4 mai.

Le Corriere della Sera apprend, à propos des négociations entamées avec la Yougo-Slavie, que ces jours derniers des échanges de vues directs ont eu lieu entre Rome et Belgrade.

La Tribuna écrit savoir qu'on aurait renoncé au projet de convoquer à Stresa ou à Pallanza, comme on l'avait annoncé, la conférence italo-yougo-slave. M. Trumbitch aurait insisté pour que la conférence ait lieu dans une localité neutre et il est probable que les délégués italo-yougo-slaves se réuniront dans une localité suisse : à Brigue, à Vevy ou à Martigny.

Les Polonais contre les bolchévistes

Varsovie, 4 mai.

La contre-offensive polonoise contre les troupes rouges en Ukraine se développe très rapidement. L'état-major polonois signalait, en date du 1er mai, la prise de 15.000 prisonniers et l'annéantissement presque complet de la deuxième armée bolchéviste. Le nombre des prisonniers et le butin de guerre, parmi lequel on comptait, de 1er mai, 60 canons et 84 mitrailleuses, a depuis lors considérablement augmenté. Selon le dernier communiqué de l'état-major, l'avance victorieuse des troupes polonoises continue. L'ennemi bat en retraite vers l'est et le sud-est. Le nombre des prisonniers augmente continuellement. Depuis le commencement de la contre-offensive, le 26 avril, les troupes polonoises ont progressé, dans plusieurs secteurs, de 120 km. Des unités nationales ukrainiennes prennent part à cette contre-offensive victorieuse.

Milan, 4 mai.

On mande de Varsovie au Corriere della Sera que l'armée polonoise est entrée à Kief, sous le commandement du général Pilsudski. (Une autre dépêche dit que cette armée n'est qu'en marche sur Kief.)

Japonais et Russes

Vladivostok, 4 mai.

(Havas.) — Le gouvernement provisoire de Vladivostok a publié dimanche un décret d'amnistie générale ainsi qu'un accord signé entre les Russes et les Japonais et dont voici les grandes lignes :

Cessation des hostilités de part et d'autre ; retrait des troupes russes à trente kilomètres de chaque côté du chemin de fer Oussouri Soutchoug ; maintien de l'ordre par une milice armée ; aucun déplacement des unités russes sans entente préalable avec les Japonais, en aucun cas sur Sakhaline ou la Transbaïkalie ; occupation des casernes par les Japonais jusqu'à leur évacuation de Sibirie.

Démenti

Le Bureau de presse tchécoslovaque nous écrit pour démentir la récente nouvelle du Bureau de correspondance hongrois sur la mutinerie des soldats slovaques contre les Tchèques. Le ministère de la Défense nationale tchécoslovaque déclare que ladite mutinerie et le « combat » des soldats slovaques avec les légionnaires n'ont jamais existé.

Nouvelles religieuses

Le cardinal Mercier

Le cardinal Mercier partira prochainement pour Rome.

Décoration du cardinal Dubois

Le cardinal Dubois, de retour d'Orient, vient d'être décoré de la Légion d'honneur. C'est M. Deschanel qui lui a remis la décoration à Paris. Le cardinal Dubois part aujourd'hui mercredi pour Rome.

Nouvelles diverses

Trois ministres polonais accompagnés de plusieurs députés à la Diète, se rendent à Danzig pour préparer la convention entre la Pologne et la ville libre.

Les Allemands concentrent de grandes forces armées à la frontière de la Haute-Silésie.

L'état de santé de M. Lloyd George s'est amélioré.

La session des conseils généraux s'est ouverte lundi, en France, dans la plupart des départements.

PETITE GAZETTE

Les quatre-vingt-quatorze ans de l'impératrice Eugénie

Le 5 mai est une date doublement vénérée par les fidèles de la famille Bonaparte. Le 5 mai 1821, il y a un siècle moins un an, le grand Napoléon expira à Sainte-Hélène. Le 5 mai 1826 naissait à Grenoble Marie-Eugénie de Guzman y de Portocarrero, comtesse de Ybba, marquise de Moya, qui, le 29 janvier 1853, épousait à Paris Napoléon III, empereur des Français.

Le déménagement de Guillaume II

On mande de Rotterdam au Times que l'empereur et son épouse quitteront Amerongen le 12 mai pour aller s'établir définitivement à Doorn.

Contre les mauvais temps

On annonce qu'il a été fondé, en Angleterre, une compagnie d'assurance contre de mauvais temps, ce qui ne veut pas dire qu'on le conjurera, mais qu'on touchera un montant lorsque les jours de mauvais temps auront dépassé une moyenne fixe.

On pourra donc s'assurer contre le mauvais temps pendant les vacances. Les agriculteurs pourront assurer leurs récoltes contre la destruction par la pluie et l'orage, les entrepreneurs auront aussi la facilité d'assurer leurs travaux souvent entravés ou détruits par le mauvais temps. Enfin, les gens de sport auront la faculté de s'assurer également contre la pluie et la neige. Les primes sont, paraît-il, assez basses pour que l'affaire soit intéressante pour le public.

LA VIE ECONOMIQUE

Le pain à prix réduit

Le Conseil fédéral a décidé de réduire de 24 c. à 15 c. par kg. la contribution de la Confédération du canton et de la commune pour le pain à prix réduit. La Confédération payera désormais 9 c., le canton et la commune ensemble 6 c.

FAITS DIVERS

SUISSE

L'encéphalite léthargique

Une femme vient de succomber, à l'hôpital de Porrentruy, à l'encéphalite léthargique. Empoisonnés par des champignons La famille Brelscher, à Courtielle, vient d'être victime d'un empoisonnement causé par des champignons vénéneux. M^{me} Brelscher, âgée de 38 ans, a succombé après de longues souffrances ; le père et les enfants sont maintenant hors de danger.

Echos de partout

TESTAMENT ORIGINAL

Les tribunaux de Londres viennent d'être appelés à s'occuper d'un testament qui n'a pas manqué de retenir l'attention de toute la presse britannique.

C'est celui de M. Eyra Joshua Swek — israélite notoire, dont la maison de commerce a des ramifications dans toutes les parties du monde, ou à peu près.

Les dernières volontés de feu Eyra Joshua Swek sont écrites en hébreu, ce qui constitue déjà une particularité assez originale.

Mais ce qui rend le testament réellement curieux, c'est la forme sous laquelle sont énoncés les legs.

A ses deux fils le défunt donne ses propriétés avec leurs sorties et leurs entrées et tout ce qui touche aux droits de propriété dans le sol et le sous-sol, avec les bois, pierres, murs, les fenêtres, les vitres des fenêtres et des portes, les clés, le droit de l'eau fraîche, les tuyaux, les gouttières et tout ce que contiennent lesdites propriétés et ces propriétés mêmes dans leur profondeur, leur hauteur, leur longueur, leur largeur et l'espace tout entier qui les renferme depuis le plus profond de la terre jusqu'au haut du ciel.

NOTI DE LA FIN

X, en recevant sa feuille d'impôts, a eu comme une attaque d'apoplexie.

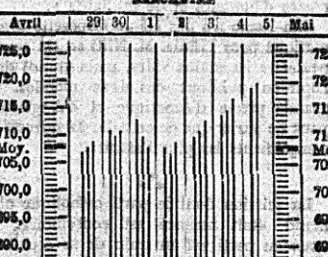
— Vous voulez dire d'impoplexie.

Changes à vue de la Bourse de Genève

Table with exchange rates for various cities including Paris, London, and Amsterdam.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 5 mai BAROMETRE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 5 mai, mid. Ciel variable ; forte brise ; danger de gelée blanche.

Feuilleton de la LIBERTE

Laurence Albani

par PAUL BOURGET

Que d'impressions contradictoires ces quelques répliques avaient infligées à la jeune fille ! Quelle tendre sympathie, toute mêlée de pitié, envers son père dont elle comprenait que ce geste lui poignait le cœur ; ouvrir la porte à son enfant pour qu'elle s'en allât de la maison ! Elle devenait, au lieu de ce regard, comme hostile, qu'une clause secrète avait dû être introduite dans le contrat projeté, et c'était vrai que lady Agnès offrait d'avance une somme, à titre d'indemnité pour le départ de l'ouvrière non rétribuée qu'était Laurence. Quel douloureux froissement, aussitôt réprimé par le respect, devant sa mère et cette après au gain ! Quel étonnement épouvanté à cette perspective brusquement ouverte d'une autre existence ! Quel involontaire élan d'enthousiasme pour la bienfaitrice dont la personnalité l'attrait si profondément ! Laurence avait dit « oui » à cette proposition, comme dans un rêve. Et dans la perspective de ces deux années et demi, ces incidents, pourtant si nets dans son esprit, lui paraissaient, en effet, des rêves. Un rêve, ce départ pour Paris, emportée par cet automobile ; et tout à tour, devant la campagne s'élevant de l'Almanarre, avaient défilé la banlieue de Toulon, les gorges d'O-

lonnes, celles de Roquevaire, la plaine d'Aix, Aix elle-même et ses palais, la Durance et ses grèves. Un rêve, Avignon et ses remparts, le Rhône impétueux au pied des Cévennes. Un rêve, Lyon et ses quais, ses longues places, son brouillard, puis les coteaux de la Bourgogne et les échinas de leurs vignes, dont elle avait regardé les cépages, avec étonnement d'une vendangeuse du Midi pour cette culture si nouvelle. Un rêve, enfin, Paris, et ces courses à travers la grande ville qui l'avaient métamorphosée en quelques jours comme par le coup de baguette d'une fée. L'imprudente lady Agnès avait voulu, elle l'avait promis au père, que sa protégée fût traitée en demoiselle. Comment Laurence aurait-elle discerné les sentiments très complexes qui accompagnaient cette dangereuse générosité ? Le souvenir de sa fille morte attendait la mère de Mellicent et lui donnait le besoin de combler, de gâter la charmante créature qu'elle avait vue si pitoyable pour sa chère malade. Il s'y joignait la fantaisie de se faire une compagne à son goût. Séparée de sa famille par une broutée déjà ancienne, elle se trouvait très seule au monde, maintenant. Et puis, elle avait en elle de l'esthétisme, ce goût égoïste des femmes riches qui transforme choses et gens autour d'elles en décors et en figurants. Combien elle s'était amusée, durant ce séjour à Paris, aux mails déconcertants de la petite Albani, chez les fournisseurs où elle la menait, pour lui commander tout le détail des objets nécessaires à une complète transformation ! Et la jeune fille se voyait dans une des chambres où somptueux hôtel de la place Vendôme, où elles étaient descendues, toute assise devant sa propre

image. La glace de la grande armoire lui montrait une Laurence qu'elle n'aurait pas osé souhaiter d'être, si ressemblant et cependant si différente. Elle restait comme épaissée dans le brou de cette toilette, soigneusement composée par l'Anglaise pour faire valoir sa grâce un peu sauvage. Cet étonnement devant cette apparition lui avait soudain donné la terreur de l'être nouveau qu'elle allait devenir. Une autre fille de sa condition aurait éprouvé une joie vaniteuse, à sentir ses pieds minces pris dans des bas de soie, des étoffes légères autour de sa taille souple, et sur la noire épaisseur de ses cheveux ondulés un chapeau dont les lignes se rendaient encore plus jolies. Mais non. Une inexplicable détresse, l'avait, au contraire, envahie. Lady Agnès, qui venait la chercher pour sortir, l'avait trouvée assise sur un fauteuil et le visage inondé de larmes.

— Qu'as-tu, ma pauvre enfant ? » avait-elle demandé en la prenant dans ses bras, et la tutoyant pour la première fois.

— Je pense à mes parents, » avait répondu Laurence. Et lady Agnès l'avait serrée sur son cœur pour cette parole à laquelle la jeune fille n'avait pas ajouté la belle phrase, qui se prononçait antérieurement dans sa pensée : « Oh tout cela me mènera-t-il ? »

ne voulait accepter la réponse qu'elle savait pourtant la vraie. « Oh tout cela l'avait-il mené ? — Ah malheur ! » Se l'avouer, c'était condamner la grande dame dont le caprice, irrésistible autant que généreux, avait joué avec cette humble destinée. La protégée se serait mécontentée de juger sa protectrice. Souffrir des conséquences de ce bienfait, n'était-ce pas déjà un jugement ? La jeune fille allait, sa précieuse boîte à la main, et elle évitait de tourner la tête pour ne pas voir la petite tour de Mireio Lodge se profiler derrière les arbres, à sa droite. Ce voisinage lui rendait la chère et funeste lady Agnès plus présente, et un tourbillon se faisait dans son esprit, comme il arrive quand nous nous rappelons des sensations trop vives, trop fortes, trop neuves, trop nombreuses. Les visions rétrospectives défilent de relief, rapides et précises comme les tableaux d'un cinéma sur l'écran. Ces vingt mois passés avec lady Agnès sans retourner en Provence, c'était Londres après Paris, avec l'opaque pesée jaunâtre de sa fumée, les files monotones de ses grées maisons sans volets, ses bâtisses énormes et noires, le flot serré de ses passants et de ses autobus dans ses interminables rues. Puis, — quel contraste ! — c'était la campagne anglaise dans le Berkshire, où lady Agnès avait son domaine, avec l'intense verdure, la molle humidité du paysage, si différent de celui du Var et de la sécheresse nette de ses montagnes. C'étaient les visites dans les châteaux environnants, et un défilé de figures indéchiffrables à Laurence, malgré son effort pour comprendre et parler un peu leur langue. C'était, ensuite, un sabbat départ pour l'Italie, à bord d'un paquebot de la P. O. où la manœuvre était faite par de son-

ples Hindous vêtus de cotonnades blanches. C'était un séjour à Naples, à Rome, à Florence, avec des promenades dans des horizons insoupçonnées, avec de longues stations dans des musées, demeurés pour elle si attirants et si déconcertants. Lentement, par Milan, la Suisse et l'Allemagne, lady Agnès et sa jeune amie étaient remontées vers l'Angleterre, et une autre image surgissait, encore plus sinistre que celle de la pauvre Mellicent, étendue sur son lit d'agonie, toute fluette et toute blanche. Par une tige et douce après-midi du printemps anglais, Laurence et sa protectrice étaient occupées à leur patient travail de vernissage, chacune de son côté, dans l'atelier que l'éleve de Burne-Jones s'était fait construire à l'extrémité d'une aile de sa maison de campagne. En levant la tête de dessus son ouvrage, la jeune fille avait vu lady Agnès immobile dans son fauteuil, les mains pendantes, son pinceau tombé sur le tapis. Elle l'avait appelée. Pas de réponse. Elle avait couru vers elle. Sans un cri, sans un soupir, sans une convulsion, lady Agnès était morte d'une rupture du cœur.

— La seule mort vraiment subite, » devait dire le médecin, appelé aussitôt, et pour constater le désespoir de Laurence, il avait ajouté : — « Elle n'a pas souffert une seconde, je vous assure. »

(A suivre.)

Fumez les cigares FROSSARD

FRIBOURG

Grand Conseil

Session ordinaire de mai

Séance du mardi 4 mai

Présidence de M. Eug. Grand, président

Commissions

Les commissions suivantes sont nommées par le bureau :

Commission d'examen du projet de loi sur la création d'un corps d'agents de sûreté : MM. André Berset, Esseiva, Horner, Kalin, Liechti, Mossu et Vonderweid.

Commission chargée de l'étude du projet de décret déclarant l'entreprise de transport par automobile Broc-Charney-Bellegarde d'utilité générale et susceptible d'être subventionnée : MM. Curti, Dutot, Emile Gross, Horner, Michel, Gerverey, Perrin.

Commission d'étude du projet de transformation en Musée de la Préfecture de Fribourg et du projet d'achat d'un bâtiment pour la préfecture : MM. Bartsch, Vitor, Chassot, Eugène Châtton, Oscar Genoud, Liechti, Montewach et Joseph Pasquier.

Commission pour l'indiquement de la Gérine et de la Veveyse de Châtel : MM. Charles Chassot, Comte, Criblet, Friolet, Glasson, Perler et Perrin.

Commission des projets de protection des rives du lac de Morat et de la reconstruction de la route Romont-Oron entre Bouloz et la frontière vaudoise : MM. Blanchard, Eugène Châtton, Curti, Fracheboud, Gutknecht (Morat), Perrin et Rosset.

Commission d'étude du projet de réfection du pont du Moulin Neuf (Posieux) et du projet de construction d'un pont sur l'Albeuve (Gruyères) : MM. Bartsch, Udario Biolley, Bovet, Curat, Glasson Gutknecht (Ried), Salin.

Commission d'examen du projet de décret augmentant de 90,000 fr. le budget des Travaux publics pour le cylindrage des routes cantonales : MM. Châtton, Dupasquier (Vuadens), Esseiva, Pilloud, Progin, Remy, Sturmy.

Les comptes de l'Université

M. Alphonse Gobet rapporte, au nom de la commission d'économie publique, sur les comptes de l'Université pour 1919. Ces comptes présentent aux recettes 395,128 fr. 70 et aux dépenses 388,996 fr. 25, d'où un boni de 6,132 fr. 45. Le budget prévoyait un déficit de 1700 fr. La fortune de l'Université s'élevait au 31 décembre dernier à 3,134,671 fr. 15. Les comptes sont approuvés sans discussion.

Les comptes du Collège Saint-Michel

Même rapporteur. Le boni des comptes du Collège Saint-Michel pour l'exercice écoulé est élevé à 38,916 fr. 57, alors que le budget ne prévoyait que 9690 fr. comme excédent de recettes. Ces dernières ont été de 215,050 fr. 48 (163,640 fr. au budget). L'augmentation porte notamment sur le rendement des forêts : 37,027 fr. ; contre 15,000 fr. au budget, et sur le produit des vignes : 71,880 fr., contre 41,500 fr. au budget. De 1,622,740 fr. 37 qu'elle était fin 1918, la fortune du Collège a monté à 1,662,042 francs 24 fin 1919. Ces comptes sont adoptés sans débat.

Les comptes de l'Ecole normale de Hauteville

Même rapporteur. L'Ecole normale de Hauteville boucle ses comptes de 1919 par un déficit de 4269 fr. 10, avec 183,575 fr. 10 de dépenses et 129,306 fr. de recettes. La subvention de l'Etat a été portée de 48,000 à 68,000 francs et la pension des élèves a rapporté 2000 francs de plus que ne le prévoyait le budget ; mais les principaux postes des dépenses : alimentation, combustible, éclairage, mobilier, entretien des bâtiments, traitements ont dépassé tous notablement les prévisions budgétaires. La fortune a passé ainsi de 525,238 fr. 50 à 520,254 fr. 40.

Nomination

Le Grand Conseil passe à l'élection d'un membre de la commission d'économie publique, M. Joseph Pasquier, désigné dans la dernière session, ne pouvant accepter cette charge. Bulletins distribués et rentrés : 54. Majorité : 28. Obtiennent des voix : MM. Paul Morard 25, et Gremion 12. Les autres suffrages vont à MM. Blanc, Mossu, Criblet, Dupasquier (Vuadens) et Progin.

M. Python, conseiller d'Etat, considérant que cette élection ne figurait pas à l'ordre du jour, propose d'ajourner le deuxième tour. Adopté.

Les comptes de l'Etat

Après une suspension de séance d'une demi-heure, le Grand Conseil aborde l'examen des comptes généraux de l'Etat.

Rapporteur : M. Torche.

M. le Rapporteur formule d'abord une observation d'ordre général au sujet du travail de la commission d'économie publique, qui apporte à l'examen de la gestion de l'Etat toute la diligence possible, mais qui ne peut, dans sa constitution présente, suffire à la tâche, étant donné le développement continu de l'administration cantonale.

La situation financière de l'Etat, constate M. Torche, loin de s'améliorer, est allée empirant, puisque le déficit a passé de 1,065,398 francs qu'il était en 1918, à 2,627,835 fr. pour 1919. En votant le budget de l'an dernier, le Grand Conseil espérait que les recettes, supportées au minimum, s'augmenteraient au cours de l'exercice. Et voici que le découvert de l'exercice écoulé dépasse un tiers des déficits des vingt dernières années. Dans son mes-

sage, le gouvernement fait observer que le déficit constaté dans les recettes est dû au fait que la moitié seulement de l'impôt sur la fortune et les traitements a pu être perçue en 1920 : c'est une diminution de 745,691 francs. Il est anormal que les dépenses du service ordinaire excèdent de 587,000 fr. les recettes ordinaires. D'autre part, le service extraordinaire ne porte qu'une recette insignifiante de 10,595 fr., alors que les dépenses de ce service dépassent 2 millions. Le ravitaillement a coûté 112,000 fr. de plus et les allocations 555,000 fr. de plus que les prévisions budgétaires. Pourtant, le solde actif de la fortune de l'Etat s'élevait, fin 1919, à 1,227,849 fr. 77, alors qu'il y avait fin 1918 un solde passif de 915,462 fr. 49. La commission d'économie publique émet l'avis que l'un ou l'autre chiffres constituant l'actif précité ne sont pas d'une exactitude mathématique. Ce serait le cas de la fortune de l'établissement de Bellechasse.

L'augmentation de la fortune de l'Etat provient surtout du rachat d'un grand nombre d'obligations des emprunts 3 % de 1892, 3 1/2 % de 1899, 3 % de 1903 et 3 1/2 % de 1907. L'Etat a racheté, par l'intermédiaire de la Banque de l'Etat, ces titres pour une valeur nominale de 32,275,000 fr., payés au cours moyen de 60, 30, soit au total 7,403,245 fr. Le bénéfice a été ainsi de 4,871,755 fr. La commission d'économie publique approuve cette opération, qui a été avantageuse, et qui aurait pu l'être davantage encore, de l'avis du Rapporteur. Le cours moyen de 60, 30 était bien supérieur au cours moyen auquel se sont négociés les titres de nos divers emprunts durant l'année 1919. La commission d'économie publique estime qu'une réduction minimum de 5 % aurait pu être encore obtenue ; le bénéfice pour l'intermédiaire est été suffisant.

M. le Rapporteur expose ensuite les vues de la commission au sujet des dépenses extraordinaires de guerre pour les allocations et le ravitaillement. Si les indemnités de vie chère sont maintenant supprimées, la loi sur les traitements ne comportera pas une dépense moindre, au contraire. Et la loi fiscale nous réserve peut-être de désagréables surprises. En outre, les impôts de l'Etat s'accroissent et vont s'accroître encore. Le pont de Pérolles, à lui seul, grèvera le budget de 250,000 à 300,000 fr. par an, et de coûteuses transformations d'immeubles sont projetées. La moitié de l'emprunt de 20 millions contracté dernièrement dans de si favorables conditions est productrice d'intérêt. Pour faire face aux besoins de cet emprunt émis au 5 %, et qui nous coûte en réalité du 5,50 à 5,60 %, il faudra un intérêt annuel de 1 million à 1,100,000 fr. ; or, le revenu de l'emprunt n'est guère supérieur à la moitié de cette somme.

M. Torche conclut de ces considérations que la situation financière de l'Etat est encore difficile et qu'elle doit être l'objet de toute l'attention du gouvernement et du Grand Conseil. La commission d'économie publique demande notamment plus d'économie dans l'administration générale, plus de prévoyance et plus de prudence dans certaines affaires. Le contrôle demandé par la commission d'économie publique et accepté par le gouvernement n'a pas toujours été réalisé. Ses observations concernant l'établissement de comptes spéciaux, le paiement de certains fonctionnaires sous diverses rubriques, n'ont pas été entendues. Sans entraver le progrès, des économies peuvent être introduites. Il faut savoir résister aux sollicitations de certains personnages et ne pas consentir, pour du travail supplémentaire ou prétendu tel, des allocations qui pourraient sembler des cadeaux déguisés. M. le Rapporteur demande aussi une étude approfondie des divers projets de l'Etat, une plus grande réserve dans certaines entreprises, une plus grande réserve encore à l'égard de certains intermédiaires. M. Torche fait allusion à une affaire de commerce de foin, dans laquelle l'aitorité fédérale dut intervenir, pour empêcher que les prix des fourrages nécessaires à l'agriculture ne fussent surélevés et ne faussassent un bénéfice exorbitant à quelques profiteurs.

M. Torche termine son intéressant rapport en renouvelant le conseil d'économie déjà si souvent donné par la commission d'économie publique.

Séance de mercredi 5 mai

La séance est ouverte à 8 heures un quart, en présence de soixante députés. On reprend l'examen du compte de l'Etat. Rapporteur : M. Torche.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, déclare qu'il répondra à l'observation formulée la veille par le Rapporteur, au sujet des fourrages, lorsque viendra en discussion la gestion de son département.

Le chapitre des recettes est adopté.

On passe aux dépenses de l'Administration générale, qui sont acceptées sans discussion.

Les dépenses de la Direction de la Police et de la Santé publique, ainsi que le compte rendu de cette Direction pour 1918, sont adoptés après explications du Rapporteur, M. Torche, et de M. Week, directeur de la Police.

Est mis en discussion le compte de la Direction militaire, des forêts, vignes et domaines. Même rapporteur. MM. Grassau et Zimmermann exposent la situation du personnel de l'arsenal et demandent l'ajournement de la mesure de congé prise à l'égard d'une partie de ce personnel. M. Vonderweid, directeur militaire, répond en justifiant l'administration de l'arsenal.

La « Fille de Roland »

La Nithonia donnera, demain jeudi, à 2 h. et demie de l'après-midi, une dernière représentation de la « Fille de Roland » pour certains pensionnés et établissements d'instruction de la ville. Quelques places sont encore disponibles. Les personnes qui voudraient en profiter sont priées de prendre leurs billets chez M. Vonderweid, rue de Lausanne.

Concert

La Concordia jouera, ce soir mercredi, de 8 h. 1/2, sur la place de la Samaritaine, en l'honneur.

Conférences de M. le conseiller fédéral Musy sur la Société des nations

A BULLE

Jeudi, 6 mai, à 1 h. 1/2, dans la grande salle de l'Hôtel Moderne, à Bulle, une conférence sera donnée par M. le conseiller fédéral Musy sur l'accession de la Suisse à la Société des nations. Cette conférence est entièrement publique et ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde.

A FRIBOURG

On nous communique : Sur l'invitation du comité conservateur de la Ville, M. le conseiller fédéral Musy a bien voulu venir parler, à Fribourg, de la Société des nations. Sa conférence aura lieu vendredi, 7 mai, à 8 h. 1/2 du soir, dans la grande salle de la Grenette. Les électeurs de tous les partis sont invités cordialement à assister à cette assemblée. Nos concitoyens de langue allemande ne manquent pas de prendre part à cette manifestation, bien qu'une réunion spéciale soit prévue à leur intention, pour la semaine prochaine. Ils tiendront à affirmer par là, leur intérêt pour la question et à donner un témoignage de sympathie à notre conseiller fédéral.

† M. Henri Gendre

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. Henri Gendre, chef du bureau cantonal des taxes militaires, qui a succombé hier à une maladie qui le minait depuis plusieurs années.

M. Henri Gendre appartenait à l'administration cantonale depuis vingt et un ans. Il était entré le 11 octobre 1899 au département militaire comme chef du bureau des taxes. C'était un excellent fonctionnaire, consciencieux, tout à son affaire, métrant dans les relations de service avec le public une note simple et aimable et qui s'était attiré par le sérieux et l'urbanité de ses manières l'estime et la sympathie générales.

M. Henri Gendre était un catholique exemplaire ; il faisait partie du comité des sociétés religieuses et s'acquittait de sa tâche comme tel avec un zèle tout pénétré d'esprit religieux.

La mort l'a enlevé, au seul de la cinquantaine, à la famille qu'il entourait de sa sollicitude de père chrétien et à la cité qu'il servait en homme fidèle à tous ses devoirs.

Nomination

Le Conseil fédéral a nommé M. Roger de Diesbach, à Fribourg, membre du conseil du 1^{er} arrondissement des C. F. P. en remplacement de M. Louis de Diesbach, ancien conseiller national à Fribourg, démissionnaire.

Nos pèlerins

On nous avise d'Elstveden que les pèlerins fribourgeois, partis hier matin, au nombre de 730, sont bien arrivés, mais la pluie a été continue. Espérons que cette journée de mercredi leur aura apporté quelques rayons de soleil.

L'Académie

L'Académie, dans sa séance de reconstitution du 3 mai, a constitué son comité, pour le semestre d'été, comme suit : président : Pierre Heuter, lic. jur. (Allemagne) ; vice-président : Charles Krauer, chim. (Renaissance) ; secrétaire : Hubert Theunissen, theol. (Hollandia).

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2, répétition générale et assemblée.

Contre Refroidissements Influenza Affections des Poumons employez le SIROP PIVIGA

„ZYMA“

Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée.

Recommandé par les médecins

Se trouve dans toutes les pharmacies

BAINS de LAVÉY

Gare de St-Maurice (Ligne du Simplon)

Saison 15 mai-30 septembre

Station Sulfuro-Saline

Eau sulfureuse alcaline, très radioactive, hyperthermale 49°, Eau-Mères, Bains de Sable, Inhalations, Douches, Massages.

RHUMATISMES

Serofalose. — Lymphatisme. — Eczéma. — Affections gynécologiques. — Arthrites de toute nature. — Phlébites et périphlébites.

Traite subsidiairement les affections de la gorge et de la peau

Cure de repos. Centre de promenades Clinique infantile.

Grand parc ombragé. — Orchestre Services religieux protestant et catholique

Autobus à la gare de Saint-Maurice

Médecin : Dr LAURENT, PETITPIERRE

Demandez le prospectus au directeur : M. Henri DENÉREZ

Dernière Heure

Le nouvel Evêque de Lausanne et Genève

Rome, 5 mai.

M. l'abbé Besson, supérieur du Séminaire, est nommé évêque de Lausanne et Genève.

La grève en France

Les mineurs en grève

Lille, 5 mai.

(Havas.) — Réunis au siège du syndicat, à Denain, les délégués des mineurs du bassin d'Anzin ont pris la décision d'obéir à l'ordre de grève de la C. G. T. et ont décrété la grève générale des mineurs du bassin, qui sera effective demain matin, jeudi.

Lille, 5 mai.

(Havas.) — Les délégués des sections syndicales des mineurs du bassin du Nord, réunis mardi à Sin-le-Noble, ont décidé d'accepter en principe l'ordre de grève, mais en faisant certaines restrictions contenues dans un ordre du jour par lequel ils constatent que le chômage est, dans la région, des plus restreints, parmi les travailleurs du rail, qui sont cependant les plus intéressés.

Lille, 5 mai.

Ils se déclarent, en outre, prêts à obéir au mot d'ordre, quand les cheministes auront vraiment cessé le travail. Cette décision sera communiquée à la C. G. T. et à la Fédération du sous-sol.

Lille, 5 mai.

(Havas.) — Les grévistes des services sédentaires des chemins de fer se sont réunis, mardi soir, à la Bourse du travail, et ont accepté à la majorité, par un vote à main levée, le principe de la reprise du travail jeudi. Une réunion décisive aura lieu mercredi.

Dans la Drôme

Valence, 5 mai.

(Havas.) — La grève est générale. Aucun journal ne paraît. La gendarmerie patrouille à travers la ville. Un pétard chargé à mitraille a fait explosion à l'entrée de l'école normale qui fait partie du même édifice que la mairie. Heureusement les élèves étaient en congé.

Le représentant de la France chez le Pape

Milan, 5 mai.

Le Corriere della Sera apprend de Rome que le Pape a reçu hier M. Doucet, chargé d'affaires du gouvernement français. C'est la première fois, depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qu'un représentant de la France prend contact avec le Pape.

Au Sénat américain

Washington, 5 mai.

Aujourd'hui, mercredi, viendra au Sénat la nouvelle motion Knox déclarant rétablie la paix avec l'Allemagne sur la base du traité de paix de Versailles. On croit à l'adoption de la motion. Le veto du président suivra aussitôt, avec le dépôt du traité, auquel M. Wilson joindra des réserves personnelles.

Le sénateur Knox candidat à la présidence

Washington, 5 mai.

Le sénateur républicain Knox sera candidat à la présidence des Etats-Unis.

M. Jean Longuet indésirable aux Etats-Unis

Washington, 5 mai.

M. Jean Longuet, le petit-fils de Karl Marx, qui avait demandé à aller aux Etats-Unis, s'est vu refuser l'autorisation par le département d'Etat comme indésirable. On prête au voyage de M. Longuet, dans les milieux judiciaires, un rapport avec le complot révolutionnaire découvert récemment et dont les chefs connus ont été arrêtés et déportés.

Les Etats-Unis à la conférence de Bruxelles

Washington, 5 mai.

Le gouvernement des Etats-Unis sera représenté à la conférence financière de Bruxelles. Le représentant américain aura pour mission d'insister pour que les dettes des Alliés envers les Etats-Unis ne soient pas réunies en une somme globale.

La ville de Tanger

Madrid, 5 mai.

Le Debate apprend d'une source diplomatique que la France a refusé de discuter la cessation de l'internationalité de la ville de Tanger.

Les réparations par l'Allemagne

Londres, 5 mai.

(Officiel.) — Le gouvernement a décliné du premier versament fait par l'Allemagne à titre d'indemnité de réparations une somme de cinq millions de livres sterling pour la consacrer à couvrir dans certains cas les réclamations d'indemnité des particuliers pour pertes encourues, par eux.

Italie et France

Milan, 5 mai.

L'Italie prêtera à la France 3000 à 4000 ouvriers pour les mines de charbon. La France fournira en retour à l'Italie 10,000 tonnes de charbon par mois et par ouvrier.

Le morcellement de la grande propriété

Milan, 5 mai.

La Castellone (province de Crémone), 6000 paysans des provinces de Crémone, Bergame et

Mantoue ont délibéré sur le projet de loi rédigé par les syndicats agraires au sujet du transfert de la grande propriété terrienne aux mains des colons, qui devra s'effectuer le 15 novembre.

Le projet sera présenté à la Chambre par le groupe catholique.

M. Nitti et les catholiques

Milan, 5 mai.

Au sujet des rapports entre M. Nitti et le parti populaire, le correspondant politique de Rome au Corriere della Sera dit que des pourparlers sont actuellement en cours entre le gouvernement et les catholiques. Pour conserver l'appui du parti populaire, M. Nitti se montra disposé à accorder la représentation proportionnelle pour toutes les communes, tandis que, jusqu'ici, le projet prévoyait que la R. P. intégrale ne serait accordée qu'aux communes ayant plus de 30,000 habitants.

Les évêques catholiques d'Irlande et l'Angleterre

Londres, 5 mai.

Une lettre collective des évêques catholiques d'Irlande est publiée. Cette lettre se prononce avec une netteté absolue contre une prolongation de la domination anglaise en Irlande en déclarant que la tranquillité du pays ne peut être assurée que par des autorités irlandaises.

La nouvelle politique du gouvernement anglais

Londres, 5 mai.

Le sous-secrétaire d'Etat pour l'Irlande fera, cette semaine, à la Chambre des communes, une déclaration officielle au sujet de la politique nouvelle du gouvernement en Irlande. Cette politique sera moins rigoureuse que par le passé et donnera des garanties à la libre manifestation des opinions.

Le nouveau ministère danois

Copenhague, 5 mai.

(Wolff.) — Le roi a donné son approbation à la liste des ministres désignés ci-après : présidence et finances : N. Neergaard, ancien ministre ; extérieur : ministre Harald Scavenius ; cultes : ancien ministre J.-C. Christensen ; défense : ancien ministre K.-L. Benntsen ; intérieur : ancien ministre Sigurd Berg ; enseignement : ancien ministre J. Appel ; transports : directeur Stebsager ; justice : juge Rytter ; agriculture, Madsen-Mygdal, directeur d'une école d'agriculture ; commerce : Tyge Rothe, commerçant.

M. Erzberger

Munich, 5 mai.

(Wolff.) — A l'encontre d'informations de teneur différente, le Courrier bavarois dit apprendre de source autorisée que M. Erzberger a l'intention de se présenter à nouveau dans sa circonscription, en Souabe, lors des élections du Reichstag.

Les îles Aland

Stockholm, 5 mai.

(Gazette de Francfort.) — La diète des îles Aland vient d'adopter une résolution dans laquelle elle repose, en la déclarant complètement nulle, la loi définitivement arrêtée par la diète finlandaise sur l'autonomie administrative des îles. Elle réclame, au nom du principe de la libre disposition des peuples, le droit pour les îles Aland de se réunir à la Suède.

Les troubles en Italie

Vicence, 5 mai.

A Brendola (province de Vicence), il y a eu une bagarre entre socialistes et catholiques. On signale un tué et plusieurs blessés.

Le sénateur Knox candidat à la présidence

Pise, 5 mai.

Il paraît que l'ordre est rétabli à Viareggio. (Un jeune officier de 25 ans, nommé Auguste Morganti, tué d'un coup de revolver par un carabinieri, appartenait aux organisations catholiques. C'est à la suite de cette mort qu'avait été déclarée la grève générale qui a pris aussitôt des proportions sérieuses et menaçantes.)

Chieti (Abruzzes), 5 mai.

A Castiglione Marino, les paysans ont pris d'assaut la municipalité, par suite de l'élévation de l'impôt de famille.

Les travailleurs de l'Etat italien

Milan, 5 mai.

A la suite de l'accord intervenu à Rome, au sujet de la grève des travailleurs de l'Etat, à Milan, la grève du personnel de la manufacture de tabac a cessé.

La garde palatine

Rome, 5 mai.

Hier a eu lieu, dans les jardins du Vatican, le serment des recrues de la garde palatine d'honneur, au nombre de 150.

Découverte d'explosifs

Milan, 5 mai.

La police a découvert, chez des individus suspects, des caisses de dynamite et d'autres explosifs, qui ont été immédiatement séquestrés.

Des bandits en Sicile

Palermo, 5 mai.

A Marsala, dans une rencontre entre bandits et carabinieri, deux bandits ont été tués.

Des brigands attaquent le train royal en Espagne

Milan, 5 mai.

La Chicago Tribune apprend de Séville qu'une bande de brigands a attaqué le train dans lequel voyageait la reine Victoria d'Espagne et son frère, allant de Madrid à Séville. Les militaires avaient pour but de voler l'argenterie royale que la reine avait avec elle. L'attentat a échoué.

†
Madame Henri de Gendre;
Messieurs Félix et Aloys de Gendre;
Mademoiselle Marie-Antoinette de Gendre;
Madame Paul Eby;
Monsieur et Madame Louis de Gendre;
Monsieur et Madame Henri Eby et leurs
enfants;
Monsieur Pierre Eby;
Monsieur et Madame Pierre de Gendre et
leurs enfants;
Monsieur et Madame Marcel von der Weid et
leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part de la
mort de

Monsieur Henri DE GENDRE
leur bien-aimé époux, père, beau-fils, frère,
beau-frère et oncle, pieusement décédé le 4 mai,
dans sa 50^{ème} année, muni des derniers
sacrements.
L'office d'enterrement aura lieu jeudi,
6 mai, à 9 heures, à l'église des RR. PP. Cor-
deliers; départ de la maison mortuaire: rue de
Morat, à 8 3/4 heures.

†
La Direction militaire du canton de Fribourg
a le regret de faire part du décès de son fidèle
et dévoué chef de service

Monsieur Henri DE GENDRE
Chef du Bureau central des taxes militaires
décédé le 4 mai.
Les funérailles auront lieu le 5 mai, à 9 h. du
matin, à l'église des RR. PP. Cordeliers; dé-
part de la maison mortuaire: rue de Morat,
à 8 h. 3/4.
Direction militaire.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme
de
Très Révérend Père L. MICHEL
Professeur à l'Université de Fribourg
aura lieu le jeudi, 6 mai, à 7 heures, dans la
chapelle du Convict Albertinum.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Monsieur Charles JOYE
Professeur
sera célébré à l'église du Collège, jeudi, 6 mai,
à 8 heures du matin.

†
L'office anniversaire pour le repos de
l'âme de
Monsieur Félix DAFFLON
Tailleur
aura lieu, jeudi matin, 6 mai, à 8 h. 3/4, à
l'église du Collège.

Les soussignés ont l'honneur d'informer
Messieurs les architectes et entrepreneurs qu'ils
viennent de fonder, à Fribourg, sous la raison
sociale **Patru & Fils**, une maison d'installa-
tions de

Chauffages centraux

ventilation et installations sanitaires; les bu-
reaux sont: **Place de l'Hôtel-de-Ville, 144.**

Une pratique de plus de 25 ans leur permet
de garantir à leur honorable clientèle une exé-
cution irréprochable pour tous les travaux de:

Chauffages centraux de tous systèmes et
grandeurs.
Ventilation; bains et buanderie, service
d'eau chaude, séchoirs, installations sanitaires,
etc. 4321 P 4243 F.

Expertises et Consultations.
Auguste Patru, ingénieur, E. C. P.
Robert Patru, ingénieur, E. P. Z.

Les bureaux

DE LA
Banque de l'Etat de Fribourg
A FRIBOURG

seront fermés, jeudi 6 mai,
pour service de nettoyage.
LA DIRECTION.

Enchères de bétail, chédail et fleuries

Les soussignés exposeront en vente, par voie
d'enchères publiques, aux conditions qui seront
liées, le **jeudi 6 mai**, dès 9 h. du matin:

a) Bétail: 1 jument, 6 vaches vèlées et repor-
tantes, 7 génisses de 1 à 2 ans, 6 veaux de
l'année, 1 chevre;
b) Chédail: 1 voiture essieux patente, 3 chars
à pont et à échelles, 1 char de marché, 1 cuisse à
purin, 1 cuisse à gravier, 1 moulin à vanner,
1 faucheuse avec peigne à regain, 1 faeneuse,
1 charrie Worb, 2 herces, bache-paille, boille à
lait 25 et 35 litres, harnais, colliers, clochettes,
outils aratoires dont le détail serait trop long,
bois à brûler, etc.
c) Fleuries: foin, regain, céréales d'automne
et de printemps, de 33 poses.
Middes, le 29 avril 1920. 4168-636

Wicht, frères, à Torny-Pittet-Middes.
Conditions de paiement habituels.
Pour Wicht, frères,
Wicht, Antonin, cafetier, Middes.



Grandes occasions en vêtements

Actuellement nous mettons en vente un lot de vê-
tement à 98 fr. et 110 fr. qui constituent une occasion
sans précédent.
Ces vêtements ont été achetés en Belgique, il y a
quelques mois et viennent de nous rentrer.
Le change ayant baissé depuis, nous sommes à même
de les vendre à des prix bien au-dessous de leur valeur.
Ces complets sont tous coupés d'après les dernières
indications de la mode et les dessins sont les plus
modernes.
Les draps employés sont de très bonne qualité et
nous garantissons leur bon usage.
Le nombre de ces vêtements est limité et comme ils
partent très vite, nous vous conseillons de venir tout
de suite.

Autres séries:
120, 130, 150, 180 francs

Confection Excelsior

Vêtements élégants pour messieurs
55, rue de Lausanne - FRIBOURG
Mêmes maisons: LAUSANNE - BERNE - GENÈVE

AVIS
Pour cause de récurage les bureaux de la
Police locale
sont fermés vendredi, 7 mai. 4343
LA DIRECTION.

LOCATIONS
Toute personne désireuse d'offrir en location:
appartements, domaines, pâturages, magasins,
boulangeries, forges, etc., peut s'adresser absolu-
ment gratuitement à l'Agence Immobilière, **A. FROSSARD**,
rue des Epouses, 138, Tél. 2.60,
qui se charge de les offrir à ses nombreux clients.

EINSIEDELN
Hôtel de la Couronne
Maison bien connue et de très bonne renommée.
Prix modérés.
N. Lieshardt, propriétaire.
4266

Chaussures de couleurs
jaunes, rouges et brunes et de toutes nuances
sont teintes à nouveau avec «Faerbol»
1 fr. 20 le tube.
L. Zeisler, rue de Lausanne, 43
Atelier de ressemelage

Jodler- und Volkslieder-
KONZERT
gegeben vom
Jodler-Doppel-Quartett «Edelweiss» Basel
Direction **H. HANS ETTLIN**
Samstag 8. Mai 1920, 8 1/2 Uhr abends
Im grossen Saale der Staatsbank (Cercle cathol.)
Reichhaltiges Programm
Preis der Plätze: Reserviert Fr. 2.-; 1.50; 1.-
Vorverkauf: Zigarrenhandlung Feldmann, Rue de Romont

LISTE DE TIRAGE
DE LA
Tombola de l'Exposition suisse d'aviculture
FRIBOURG, MAI 1920

8	77	426	478	560	587	873	979
1002	1052	1113	1149	1226	1235	1429	1822
1932	2092	2116	2207	2225	2338	2334	2346
2466	2481	2482	2485	2493	2556	2654	2658
2793	2820	2822	2865	2873	2894	2907	2962
2991	3217	3225	3393	3394	3402	3490	3768
3776	3796	3799	3894	3911	4182	4226	4234
4284	4452	4469	4482	4498	4503	4504	4785
4757	4796	4806	4821	4933	5185	5182	5202
5274	5284	5380	5543	5592	5716	5769	5880
6045	6142	6310	6374	6447	6473	6513	6568
6593	6953	7037	7116	7138	7211	7448	7557
7181	7502	7524	7603	7869	7872	8004	8101
8209	8286	8435	8507	8541	8584	8641	8643
8649	8750	8834	9091	9095	9329	9338	9457
9502	9570	9601	9815	9830	10058	10088	10111
10140	10142	10166	10176	10269	10363	10380	10498
10509	10530	10760	10813	10869	10937	10996	11007
11029	11040	11089	11121	11140	11222	11391	11561
11577	11588	11607	11638	11769	11849	11887	11916
11917	11925	11988	12003	12017	12030	12081	12128
12183	12194	12292	12330	12366	12407	12412	12455
12555	12578	12814	12911	12930	12977		

Les lots sont à retirer auprès de Monsieur Vincent
Kessler, Caserne.
Les lots qui n'auront pas été retirés jusqu'au sa-
medì 8 mai, resteront la propriété de la Société.

La société de tir ouvrière Fribourg
(anciennement Grütli)
avise ses membres et tous les tireurs que ses
prochains tirs militaires obligatoires sont fixés
aux dimanches suivants: 16 mai et 6 juin, de
8 h. du matin, à 6 h. du soir, avec interruption
de midi à 1 heure.
L'apport du livret de service et de tir est
absolument indispensable. P4257 F 4332

Enchères de bétail et chédail
Le soussigné exposera en vente publique le
18 mai prochain, dès 9 heures du matin,
devant son domicile, à **Torny-le-Grand**, le
bétail suivant: 35 vaches, fraîches vèlées ou
portantes (rouge et blanc), 8 génisses, 2 taureils
de resp. 1 et 2 ans, 2 boucs de 4 ans, 1 bouc
de 2 1/2 ans, 2 chevaux, 10 moutons, 8 bons
chars à pont, 2 faucheuses, 1 faeneuse, 8 lits
complets, 5 buffets, etc., etc. 4331-870
L'exposant:
Pierre MARCHON, à Torny-le-Grand.

On demande
pour tout de suite une
bonnesommelière, sachant
un peu faire la cuisine.
S'adresser sous chiffres
P 4245 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4319

ON DEMANDE
PERSONNE
de toute confiance, comme
aide dans une pouponnière.
S'adresser sous chiffres
P 4249 F à Publicitas
S. A. Fribourg.

ON DEMANDE
bonne à tout faire,
unie d'excellentes réfé-
rences. Gage 50 fr. par
mois pour commencer.
S'adresser sous chiffres
P 4245 F à Publicitas S. A.,
Fribourg. 4318

VINS
en gros
en fûts
et en bouteilles
A. TERRETTAZ
Martigny
— Fendant, Dôle —
Spécialité: Clos de la Tour

A VENDRE
6 porcs de 8 mois.
S'adresser à **Joseph**
Mottet, à Corpataux.

A VENDRE
faute d'emploi, un
joli cheval
arabe sage, chez Monsieur
Brach, St-yvestre.

A VENDRE
2 porcs
de 12 semaines, chez **L.**
Mével, Champ des Ci-
ciles, 39, Fribourg, 4305

Favorisez l'Industrie Nationale!
les produits de la
Manufacture de Cigares et de Tabacs
FUMEZ J. FROSSARD & Co, Payerne
Maison suisse fondée en 1863.
Immense diversité de fabrication en:
CIGARES: Boute, Boute-tournés, à Plume, Ciga-
TABACS: Pour la pipe et la cigarette.
Exigez la marque **FROSSARD**

Concours de types
d'habitations économiques
La Section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement ouvre un concours
pour l'étude de types d'habitations économi-
ques. Peuvent participer au concours, tous les
architectes suisses domiciliés dans le territoire affecté
à la Section, (les cantons de Fribourg, Genève, Neu-
châtel, Valais, Vaud et le Jura Bernois).
Les projets doivent être remis pour le **30 juin**, au
Secrétaire de la Section romande U. S. A. L.
rue du Lion d'Or, 2, à Lausanne. Le programme
est à la disposition des intéressés à la même adresse.

JEUNE FILLE
catholique, 16 1/2 ans, de-
mande place dans fa-
mille catholique, maison
de commerce ou dans
famille de médecin, on
elle aurait l'occasion d'ap-
prendre la langue franc.
Excellents certificats d'é-
cole. — S'adresser à M^{me}
Gisler-Meyer, Hagendorn,
p. Cham, Zug. 4312

ON DEMANDE
pour la saison, dans bon
hôtel de la Gruyère, une
fillette de salle
connaissant bien le service
ainsi qu'une
JEUNE FILLE
connaissant si possible un
peu la cuisine. 4339
S'adresser à Publicitas
S. A., Balle, s. P 1464 B.

Vente juridique
L'office des poursuites
de la Sarine fera vendre,
en 2^{ème} enchères, le
vendredi, 7 mai, à 1 h.
de l'après-midi, au do-
micle de Bochud, André,
à Posieux, 1 harnais en bon
état. 4299

Enchères de bétail
On vendra aux enchères publiques mardi 11 mai,
dès 1 heure après midi, au domicile du soussigné, à
Estavayer-le-Gibloux, 7 vaches portantes et vèlées,
6 génisses de 1-2 ans, 2 taureaux primés de 4-2 ans.
Le tout pie rouge. 4289-664
L'exposant: **Louis Chappuis.**

A LA VILLE de PARIS
Nous venons de recevoir un wagon
d'Articles en Dannerie
que nous vendrons en réclame
jusqu'à épuisement du stock
à partir de **jeudi 6 mai**

Panier de marché forme Inceite 2.95 2.75 2.25 **1.95**
verni brun

Corbeille à papier 3.45 2.95 **2.45**

Panier forme berceau 6.50 5.50 4.95 **4.50**

Panier un couvercle 7.- 6.10 **4.80**

Panier deux couvercles 7.- 5.75 **4.95**

PANIER à linge -- MALLES en osier
Prix défiant toute concurrence

A LA VILLE de PARIS 2-4, rue de Lausanne
NORDMANN-BLOCH & Co
FRIBOURG